



BERNER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE BERNOIS

Secrétariat
Kramgasse 12
3011 Berne
T 031 311 38 88
F 031 311 38 89
www.bernerheimatschutz.ch
info@bernerheimatschutz.ch

Communiqué de presse

Culture architecturale et énergie solaire – Guide de Patrimoine bernois

Berne, le 24 juillet 2013

Le guide «Culture architecturale et énergie solaire» présente à l'aide d'exemples concrets les critères que Patrimoine bernois considère comme importants pour le choix et le montage d'installations solaires.

Patrimoine bernois salue la réorientation actuelle de la politique énergétique tout en s'opposant à la direction que prend la législation vers un assouplissement, voire une suppression de l'obligation d'autorisation pour les installations solaires.

Les installations solaires sur les toits et les façades ont un impact considérable sur l'apparence des bâtiments. Il est incontestable que la pose d'installations solaires sur des monuments historiques dignes de protection ou dignes de conservation demande une délicatesse toute particulière. Mais les conseillers techniques de Patrimoine bernois s'occupent également de bâtiments ordinaires pour lesquels aucune nécessité de protection ou de conservation n'est reconnue.

L'objectif du guide qui vient de paraître est de fournir aux conseillers de Patrimoine bernois des recommandations en matière d'aménagement qui les aideront dans leur travail sur site. Le guide a été traduit en français.

Vous pouvez commander des exemplaires du guide auprès du secrétariat de Patrimoine bernois par téléphone au 031 311 38 88. Une version électronique du guide est disponible sur le site internet de Patrimoine bernois à l'adresse www.bernerheimatschutz.ch.

Pour tout complément d'information:

Daniel Mani, conseiller technique de Patrimoine bernois, région Berne Mittelland, tél. 031 326 45 50